

*La mort, ce n'est pas l'obscurité,
C'est la lampe qui s'éteint lorsque le jour se lève.*

Ses enfants :

Philippe et Fabienne **Gander**, à Lucens, leurs enfants et petits-enfants ;
Patrick et Myriam **Gander**, à Granges-Marnand, leurs enfants et
petits-enfants ;

Nicole **Kountouris**, à Missy, ses enfants et petits-enfants
et son ami Jean-Claude ;

Sa sœur et sa belle-sœur :

Madeline **Mueller** et famille ;
Antoinette **Bidiville** et famille ;

ainsi que les familles parentes et alliées,

Gander – Bidiville – Morand – Zahno – Bize – Schmutz,
ont le profond chagrin de fait part du décès de

Madame

Rose-Marie GANDER-BIDIVILLE

dite Rosemy

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman,
sœur, belle-sœur et tante, enlevée à leur tendre affection, le samedi 18 juin
2022 dans sa 90ème année.

La famille remercie très sincèrement l'ensemble du personnel de
l'EMS la Lembaz pour son accompagnement durant le séjour de Rosemy.
Le culte aura lieu le mercredi 22 juin à 13 heures 30 au temple de
Granges-Marnand. Les honneurs seront rendus à l'issue de la cérémonie.
A la demande de la défunte, pas de fleurs, ni de couronnes.

Vous pouvez faire un don à la Paroisse de Granges-Marnand et environs :
CCP 10-16901-7 (mention deuil Rose-Marie Gander).

Domicile : Philippe Gander – Chemin de la Forêt 55 – 1522 **Lucens**.

Cet avis tient lieu de faire-part.